

BOÎTE À OUTILS

« Management du handicap »



Mode d'emploi

Référents handicap, responsables RH et psychologues du travail, plus de 30 personnes ont contribué à la conception de cette boîte à outils dédiée au « Management du handicap » lors d'ateliers collaboratifs organisés par le Handi-Pacte Auvergne-Rhône-Alpes.

L'intérêt pour vous, employeurs publics, est de disposer d'outils clés en main, destinés au développement et/ou la mise en œuvre d'actions d'information et de sensibilisation autour du handicap au travail.

Fiches informatives, quizz, affiches, mini-vidéos... tout est à utiliser sans modération pour contribuer à faire évoluer les représentations.

Retrouvez, à l'intérieur
de ce mode d'emploi,
les premières actions à mener
pour diffuser la boîte à outils
« Management du handicap » !

LES EMPLOYEURS PUBLICS
D'Auvergne-Rhône-Alpes
S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



J'INFORME ET SENSIBILISE LES AGENTS



Plusieurs supports d'information ont été conçus pour vous aider à sensibiliser vos agents :

- Le dépliant personnalisable « Être en situation de handicap, ça veut dire quoi ? » à mettre à disposition dans des endroits de passage
- Des outils pour lutter contre les stéréotypes :
 - > Deux séries de 4 affiches
 - > Une série de quiz sur les différents types de handicap
A transformer en quiz sur votre Intranet ou à utiliser en version papier
 - > Un bandeau WEB pour votre Intranet à mettre en ligne pendant vos temps forts de communication
 - > Des fonds d'écran à télécharger



J'INFORME ET SENSIBILISE LES CADRES

Les cadres de proximité ou de direction sont les premiers relais et acteurs de toute politique RH. Les informer sur la gestion du handicap au travail est essentiel :

- Des fiches informatives sur les bons réflexes en matière de handicap au travail :
 - > Le handicap au travail, de quoi parle-t-on ?
 - > Le recrutement d'une personne en situation de handicap, mode d'emploi
 - > Le maintien dans l'emploi, une obligation pour l'employeur



J'INFORME DE FUTURS CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

- Nombre de travailleurs en situation de handicap ne souhaitent pas faire part de leur reconnaissance de travailleur handicapé de peur d'être discriminés à l'embauche. Communiquer sur sa politique est important pour créer un environnement sécurisant pour l'employeur comme le candidat :
 - > Bandeau WEB pour votre site Internet
- Pour faire connaître la fonction publique comme employeur potentiel et préciser les conditions d'accès, 4 fiches pratiques et mini vidéos sont disponibles et à partager sur votre site Internet :
 - > Travailler pour la fonction publique
 - > La fonction publique territoriale
 - > La fonction publique hospitalière
 - > La fonction publique d'Etat

J'INFORME LES DIFFÉRENTS ACTEURS RESSOURCES : RH, MÉDECINS DE PRÉVENTION, PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL, ERGONOMES, ASSISTANTS SOCIAUX DU PERSONNEL...

Pour les RH/ Référents handicap :

- Des fiches informatives rappelant les obligations réglementaires pour accompagner les acteurs internes dans leurs pratiques professionnelles :
 - > ESAT/EA
 - > DOETH
 - > Loi de 2005
 - > Recrutement et intégration
 - > Maintien dans l'emploi
 - > Rédiger des offres d'emploi handi-accessibles
- Des fiches informatives pour vous aider à construire des rédactionnels vivants dans vos supports de communication interne (Intranet, newsletter, journaux internes...)

Pour la médecine professionnelle et toutes personnes ressources :

- Des fiches informatives rappelant le cadre réglementaire et les principaux dispositifs du FIPHFP :
 - > Handicap au travail : Rappel de la loi de 2005
 - > Handicap au travail : le recrutement, le maintien dans l'emploi et les aides





**Demandez votre
Boîte à outils**
aux équipes du Handi-Pacte
Auvergne-Rhône-Alpes

Vous avez des idées et souhaitez
contribuer à la création de nouvelles
fiches, n'hésitez pas à nous
en informer par mail.